

Séance du 17 novembre 2022

Nombre de Membres			
En exercice	Présents	Représentés	Votants
19	18	1	19

Date de convocation
9 novembre 2022

Date d'affichage
25 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, les dix-sept novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de Romagny Fontenay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Thierry Armand, Maire.

Présents : T ARMAND, J PERRIER, R PINSON, MM CHEMIN, C DESLANDES, M BAUGÉ, J BOUTELOUP M BRETONNIER, A BUSNEL, S DELEURME, R GAUCHER, S GAUTIER, C GONTIER, F HESLOUIS, MJ LEBASCLE, F LECHAPLAIN, A LEROY, D PEAN-LOUVEL

Absents excusés : Karine LEDUC ayant donné procuration à D PEAN-LOUVEL

Secrétaire de séance : F HESLOUIS

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 octobre 2022

Attribution du marché « Aménagement du cimetière de Romagny »

Entreprise TBP DU L'ŒIR pour un montant HT de 186 059.60€.

Participation à la mutuelle des agents (risques santé et prévoyance)

Participation aux dépenses de protection sociale complémentaire des fonctionnaires et agents de droits public ou privé en activité pour le risque santé et pour le risque prévoyance dans le cadre du dispositif de labellisation.

Les agents bénéficiaires sont soit titulaires, non-titulaires, en position d'activité, agents de droit public ou privé.

Pour le risque santé, de verser 15€ par mois et par agent, 10€ pour le conjoint et 7.50€ par enfant payant.

Pour le risque prévoyance 7€ par mois et par agent.

Cette participation débutera le 1 décembre 2022.

Délibération modificative du budget, crédits au chapitre 12

Vu la mise en place par le Conseil Municipal du Complément indemnitaire annuel pour les agents communaux à compter de 2022,

Vu les entretiens professionnels annuels qui se sont tenus entre octobre et novembre 2022,

Considérant la nécessité de prévoir des crédits budgétaires au chapitre 12 pour conserver l'équilibre du budget,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Article 615221 (chp 11) : -14 000.00€

Article 64118 (chp 12) : +14 000.00€

Subvention Budget CCAS

En vue d'équilibrer le budget annexe du CCAS, il convient de verser une subvention du budget communal d'un montant de 9 052.54€ comme décidé lors du vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal DECIDE une subvention d'un montant de 9 052.54€ du budget communal vers le budget annexe du CCAS.

Choix du prestataire pour l'étude assainissement du Lotissement de Potager

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CHOISIT l'entreprise Etudes environnement pour l'étude de gestion et d'assainissement des eaux pluviales pour un montant TTC de 1 896.00€ et Mme Careau Amélie pour l'étude de sol et de filière pour l'assainissement non collectif pour un montant de 697.01€ TTC.

Projet de création d'une épicerie sociale et solidaire au forum du Mortainais

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de création d'une épicerie sociale au forum du Mortainais :

Il s'agit d'un lieu ressemblant à un commerce de proximité où les bénéficiaires peuvent faire leurs courses à 30% de leur prix habituel en retrouvant ainsi un peu de normalité (liberté de choix, de quantité...) dans la manière de s'approvisionner par rapport au système du colis alimentaire.

Dans un premier temps, l'épicerie fonctionnerait d'avril à mi-novembre et les Restos du Cœur le reste des mois d'hiver dans les locaux du forum du Mortainais.

Financement :

DEPENSES		RECETTES	
Achat de denrées	14 400€	Ventes	9 600€
Frais de fonctionnement	3 525€	Subvention ANDES	4 500€
Frais de personnel	14 000€	Subventions communes	17 925€
TOTAL	31 925€		31 925€

Ainsi, la question du montant de la subvention des communes se pose, en fonction du nombre de communes participantes (communes du canton, communes limitrophes ?), du nombre d'habitants ? etc...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de proposer une subvention à hauteur de 1.50€ par habitant pour financer l'épicerie sociale et solidaire du forum du Mortainais.

Commissions communales

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la composition des commissions communales :

Aménagement du territoire :

ARMAND Thierry, BOUTELOUP Jérôme, BRETONNIER Michel, **DESLANDES Charline**, GAUCHER Régis, GAUTIER Sylvain, GONTIER Christelle, HESLOUIS Franck, LEBASCLE Marie-Josèphe, LECHAPLAIN Francis, PEAN LOUVEL Delphine, PERRIER Joseph, PINSON Rémy.

Animation :

ARMAND Thierry, BAUGE Marie, BUSNEL Annick, **CHEMIN Marie-Madeleine**, LEROY Anita, PERRIER Joseph.

Bâtiments communaux :

ARMAND Thierry, BAUGE Marie, BOUTELOUP Jérôme, BRETONNIER Michel, CHEMIN Marie-Madeleine, GAUCHER Régis, GAUTIER Sylvain, HESLOUIS Franck, LEDUC Karine, PEAN LOUVEL Delphine, **PERRIER Joseph**, PINSON Rémy.

Cimetière :

ARMAND Thierry, BRETONNIER Michel, **DESLANDES Charline**, PERRIER Joseph, PINSON Rémy.

Communication :

ARMAND Thierry, BAUGE Marie, BUSNEL Annick, CHEMIN Marie-Madeleine, **GONTIER Christelle**, LEBASCLE Marie-Josèphe, LEDUC Karine, LEROY Anita, PEAN NOUVEL Delphine, PERRIER Joseph.

Embellissement /Espaces verts :

ARMAND Thierry, BAUGE Marie, BUSNEL Annick, **CHEMIN Marie-Madeleine**, DESLANDES Charline, GAUTIER Sylvain, LEBASCLE Marie-Josèphe, LEDUC Karine, LEROY Anita, PERRIER Joseph.

Environnement :

ARMAND Thierry, **BOUTELOUP Jérôme**, **BRETONNIER Michel**, GAUCHER Régis, GAUTIER Sylvain, HESLOUIS Franck, LECHAPLAIN Francis, PERRIER Joseph, PINSON Rémy.

Finances :

ARMAND Thierry, BOUTELOUP Jérôme, **CHEMIN Marie-Madeleine**, DELEURME Stéphane, DESLANDES Charline, GAUCHER Régis, GAUTIER Sylvain, HESLOUIS Franck, LEBASCLE Marie-Josèphe, PERRIER Joseph, PINSON Rémy.

Informatique :

ARMAND Thierry, **CHEMIN Marie-Madeleine**, DESLANDES Charline, GAUCHER Régis, GONTIER Christelle, LEDUC Karine.

Locatif :

ARMAND Thierry, BAUGE Marie, **CHEMIN Marie-Madeleine**, GAUTIER Sylvain, LEDUC Karine, PEAN LOUVEL Delphine, PERRIER Joseph, PINSON Rémy.

Relations avec les associations :

ARMAND Thierry, BRETONNIER Michel, BUSNEL Annick, DELEURME Stéphane, LECHAPLAIN Francis, LEDUC Karine, PEAN LOUVEL Delphine.

Scolaire :

ARMAND Thierry, BAUGE Marie, CHEMIN Marie-Madeleine, DELEURME Stéphane, **GAUTIER Sylvain**, LEROY Anita, PEAN LOUVEL Delphine, PINSON Rémy.

Technique :

ARMAND Thierry, BOUTELOUP Jérôme, GAUCHER Régis, GAUTIER Sylvain, GONTIER Christelle, HESLOUIS Franck, PERRIER Joseph, **PINSON Rémy**.

Tissu commercial et artisanal :

ARMAND Thierry, LEROY Anita, PINSON Rémy.

Questions et informations diverses

- RH : Au vu de l'augmentation de la location ou de la mise à disposition de la salle de la salle de convivialité, le poste d'agent technique va être augmenté de 2h hebdomadaire.
- PATRIMOINE : Le règlement de la salle de la Romagnaise a été réalisé par la commission « locatif ».
- PATRIMOINE : Présentation du projet de réaménagement de la mairie avec diminution de l'extension.
- PATRIMOINE : Projet de réfection des vestiaires de foot de Romagny, collecter les besoins avant étude architecturale.
- COMMUNICATION : Approbation du devis de mise en page par l'entreprise LNG PAO pour un montant de 1 194.00€ HT.
- EQUIPEMENT : Achat de 12 mange-debout pour les cérémonies qui seront à disposition des administrés qui louent les salles.
- SCOLAIRE : L'effectif est actuellement de 98 élèves.
- SCOLAIRE : Projet de construction d'une fresque extérieure en collaboration avec le musée de Ger.
- ENERGIE : Une étude est en cours avec le SDEM pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- POPULATION : En association avec GROUPAMA, une initiation aux gestes qui sauvent va être organisée pour le personnel, les élus, associations...

Fin de la séance à 23h00